

## **AVENANT N° 4 DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026**

### **À LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 POUR LE SERVICE DE RAMONAGE DANS LE CANTON DE VAUD**

entre

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES RAMONEURS  
(AVMR)**

représentant les employeurs, d'une

part et

**LE SYNDICAT UNIA**

représentant les travailleurs, d'autre part,

il est convenu de modifier la convention collective de travail du 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme il suit :

#### **Article 12 - SALAIRES**

- 12.1 Les salaires individuels effectifs sont convenus entre l'employeur et le travailleur.
- 12.2 Sous réserve du chiffre 6 ci-après, les salaires mensuels ne peuvent être inférieurs aux montants suivants :

<b>Catégorie A</b>	<b>par mois</b>	<b>taux horaire</b>
Jeune travailleur sortant d'apprentissage et pendant la 1 <sup>ère</sup> année de pratique	CHF 5'140.00	28.60
<b>Catégorie B</b>		
Travailleur qualifié au bénéfice d'un certificat de capacité professionnelle	CHF 5'693.00	31.65
<b>Catégorie C</b>		
Travailleur qualifié au bénéfice d'un certificat de capacité professionnelle et comptant 8 ans dans la profession (apprentissage non compris)	CHF 6'235.00	34.65
<b>Catégorie C1</b>		
Travailleur qualifié pouvant justifier de 8 ans d'activité dans la profession (apprentissage non compris) et qui est dans l'année de ses 36 ans (le nouveau salaire sera versé dès le 1 <sup>er</sup> janvier de l'année dans laquelle l'employé atteint l'âge de 36 ans)	CHF 6'471.00	36.00
<b>Catégorie D</b>		
Travailleur détenteur du diplôme de maîtrise fédérale	CHF 6'601.00	36.70

Le présent avenant entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Ainsi fait à Paudex le 19 décembre 2025, en quatre exemplaires originaux.

**ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES RAMONEURS**

Jean-Daniel Wampfler  
Président

Charles-Matthieu Hoyas  
Secrétaire général

**SYNDICAT UNIA**  
**Comité directeur**

Vania Alleva  
Présidente

Bruna Campanello  
Membre du comité directeur

**SYNDICAT UNIA**  
**Région Vaud**

Guillaume Racloz  
Responsable du secteur artisanat

Arnaud Bouverat  
Secrétaire régional